

Une soirée à saveur électorale riche en promesses

Par Suzanne Archambault

Le 1^{er} novembre dernier, la Corporation de développement communautaire Solidarités Villeray, de concert avec l'ALV, l'Association coopérative d'économie familiale du Nord, la Maison de Quartier Villeray et le CIUSSS du Nord-de-l'Île-de-Montréal, a invité les aspirant.es candidat.es au poste de maire.sse à l'arrondissement Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension à une discussion avec les citoyen.nes de l'arrondissement.

Mesdames Laurence Lavigne Lalonde, représentant le parti Projet Montréal, Giuliana Fumagalli, pour le parti Quartiers Montréal, de même que messieurs Clément Sauriol, représentant Action Montréal, et Julien Kakpovi, pour le parti Mouvement Montréal, nous ont honoré.es de leur présence. Monsieur Guillaume Lavoie, du parti Ensemble Montréal, était absent à cette rencontre.

Selon les thématiques proposées par les groupes partenaires, quatre tables ont été mises en place pour discuter avec chaque candidat.es présent.es. Les enjeux choisis, soit le logement, la sécurité alimentaire, le transport public et la lutte à la pauvreté, représentent des préoccupations réelles et concrètes auxquelles les citoyen.nes sont confronté.es quotidiennement.

À tour de rôle, les aspirant.es maire.sses devaient se déplacer à chacune des tables pour répondre à une question portant sur les enjeux et mentionner comment leur parti pouvait résoudre ou améliorer la problématique soulevée par la question. Par exemple, à la table sur le logement, la question était : « Que comptez-vous faire pour augmenter et assurer l'accès à des logements en bon état et accessibles aux ménages à faibles revenus ? »

Dans un deuxième temps, l'assemblée s'est réunie, et les invité.es devaient répondre à d'autres interrogations du public portant sur des enjeux qui leur tiennent à cœur.

En conclusion, nos échanges ont été très fructueux. Espérons que la nouvelle mairesse élue pourra respecter les promesses faites lors de cette réunion.

Les HLM, les oubliés des logements

Par Pierre Provençal

Selon la Fédération des locataires d'habitations à loyer modique du Québec (FLHLMQ), à Montréal seulement, 57 % des immeubles en HLM requièrent des réparations d'urgence et ont reçu la cote E (très mauvais) lors de leur bilan de santé¹. Certains sont tellement en mauvais état qu'ils doivent être vidés, puis barricadés².

On observe une diminution du financement des deux paliers de gouvernement. Du côté de Québec, le budget accordé à l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) est passé de 102 millions en 2017 à 62 millions en 2020. Alors que, du côté d'Ottawa, il y a un désengagement graduel depuis les années 1990 dans le budget alloué aux logements sociaux. En 1994, le ministre des Finances sous Jean Chrétien a mis fin aux conventions d'exploitation des HLM, qui assuraient que le gouvernement fédéral couvre la moitié des coûts d'exploitation des nouveaux logements sociaux construits au Canada³.

Voici un témoignage personnel. Le premier HLM dans lequel j'ai habité était la résidence Edwin-Crawford à Pointe-Claire. En 2013, j'ai fait faire une cinquantaine de réparations. Après un dégât d'eau, le plafond de la salle de bain est tombé. Il a fallu entre 3 semaines et 1 mois avant que le plafond soit réparé.

Maintenant, j'habite au HLM Beaubien depuis 7 ans. Depuis mon arrivée, j'ai déjà fait faire plusieurs réparations. Dans les 14 premiers mois, j'ai demandé la réalisation de plus de 70 réparations (clous dépassant d'une peinture, bord de la fenêtre à sabler pour l'ouvrir, etc.). Le locataire précédent a sa part de responsabilité, car il n'avait demandé aucune réparation. Les isolants de la porte du balcon ont déjà été changés plusieurs fois, mais le froid, la neige et l'eau continuent de rentrer dans le logement en cas de mauvaise température (voir les photos).



Photo 1 : Le sol du balcon n'est pas au niveau donc on ne peut pas s'y assoir.

¹ Thériault, Jean-François. (2021, 25 février). « Ces HLM qui vivent sur du “temps emprunté” ». *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1773260/logements-sociaux-hlm-mauvais-etat-investissement-federal>

² Thériault, Jean-François. (2021, 22 février). « HLM barricadés : le gouvernement du Québec appelé à agir ». *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1772530/logements-sociaux-montreal-francois-legault-robert-pilon>

³ Thériault, Jean-François. (2021, 25 février). « Ces HLM qui vivent sur du “temps emprunté” ». *Radio-Canada*. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1773260/logements-sociaux-hlm-mauvais-etat-investissement-federal>



Depuis la pandémie, il y a moins de réparations qui sont réalisées. Les locataires se font dire qu'ils doivent attendre que leur problématique empire avant de faire des réparations. Construites en 1978, les infrastructures du HLM Beaubien doivent donc être remises à neuf, car les besoins dépassent les petites réparations.

Je désire conclure sur une question importante : s'il faut mettre à terre tous les HLM puisqu'ils sont autant en mauvais état, où serons-nous relocalisés? Il arrive que les locataires soient séparés de leur voisinage ou qu'ils/elles se retrouvent dans un quartier éloigné. Ce n'est pas ce que nous voulons!

Photo 2 : La porte du salon au balcon laisse entrer le vent par les craques et la neige lors de poudrière.

Battons-nous pour nos cours vertes!

Par Karine Bissonnette

Le mardi 14 décembre à 18 h 30 aura lieu une séance du conseil d'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension⁴. Ces séances sont l'occasion de défendre les causes qui nous tiennent à cœur. Je vous en propose une qui me touche particulièrement.



Avec les changements climatiques, de plus en plus de ruelles vertes sont mises sur pied par les résidents de nos quartiers. L'idée est de réduire les îlots de chaleur en reverdissant les espaces bétonnés que sont ces chemins secondaires. En y plantant des fleurs et des arbres, on attire aussi des passants et des familles circulant à pied et à vélo.

De chaque côté de ces ruelles, on peut voir derrière les clôtures d'autres espaces de verdure où se réunissent ou se prélassent des familles. Elles ont pris le temps de fleurir et de décorer ces espaces; elles

⁴ À consulter pour vous inscrire à la séance du 14 décembre : <https://montreal.ca/evenements/seance-ordinaire-du-conseil-de-decembre-de-villeray-saint-michel-parc-extension-4120>

les entretiennent avec amour et les chérissent. Plusieurs de ces personnes sont des locataires à qui on a permis d'utiliser ces lieux pour leur plus grand bonheur.

Toutefois, ces locataires n'ont aucun pouvoir sur le destin réservé à ces cours. De plus, aucun règlement municipal ne protège le terrain d'une transformation en espace de stationnement. Selon un autre règlement, dans un bloc appartements de 6 logements et plus, chacun d'eux a droit à un maximum d'un stationnement et demi s'il fait 30 m² et plus, soit un logement 4 ½ moyen. Notons cependant que 25 % du terrain de l'immeuble doit être couvert de verdure, ce qui peut souvent équivaloir à l'espace devant la maison. Alors la cour arrière, elle, peut disparaître ! Un propriétaire, même si l'accès au terrain est inscrit au bail, peut donc décider de le changer en stationnement en pensant — sérieusement ! — rendre l'immeuble plus attractif ! Les locataires n'ont pas leur mot à dire, peu importe depuis combien de temps ils/elles utilisent la cour, même si cela fait près de trente ans ! J'ai vu des voisin.es perdre leur cour arrière, remplacée par des stationnements de gravier et même d'asphalte, matière qui est, par ailleurs, interdite.



Seul point qui peut jouer du côté de la cour verte : personne ne peut couper un arbre mature sans l'autorisation de la Ville, ou il faudra payer une forte amende et en replanter un autre, mature. Pour le reste, il n'y a rien à faire, peu importe que le terrain soit le long d'une ruelle verte. Pourquoi ces espaces verts dont on a pourtant tant besoin ne sont-ils pas protégés, surtout dans une ville qui tient tant à réduire le nombre de véhicules ?

Si vous êtes d'accord avec moi, contactez votre conseiller.ère ou notre mairesse d'arrondissement pour lui demander une réglementation qui protégera ces espaces verts que sont nos cours. Même si la séance du 14 décembre est passée quand vous lirez cet article, n'hésitez pas à soutenir ce projet. Plus nous serons nombreux, plus les chances de l'obtenir seront grandes.



Mairesse d'arrondissement
Mme Laurence Lavigne Lalonde
Tél. : 514 872-0755
Courriel : laurence.lavignelalonde@montreal.ca

Conseillère d'arrondissement
Dans le quartier Villeray :
Mme Martine Musau Muele
Courriel : martine.musaumuele@montreal.ca

Conseiller d'arrondissement
Dans le quartier François-Perrault
M. Sylvain Ouellet
Tél. : 514 872-7800
Courriel : sylvain.ouellet@montreal.ca

Pertinence des associations de locataires, un témoignage

Par Suzanne Archambault

Je remercie sincèrement toutes les personnes œuvrant tant au Comité logement Ahuntsic-Cartierville qu'à l'ALV pour les retours d'appels, l'accompagnement personnalisé au sujet des démarches à entreprendre ainsi que le professionnalisme dont chacun.e a fait preuve lors d'un différend m'opposant à mes propriétaires. J'ai ainsi pu me présenter au Tribunal administratif du logement bien préparée et j'ai gagné ma cause.

Le logement n'est pas un bien de luxe ni un bien de consommation : c'est une nécessité vitale. De plus, le poste « budget » alloué au logement est incompressible. Le droit au logement est inscrit dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme (adoptée en 1948). Les points 1 et 2 de l'article 17 s'énoncent ainsi :

- « 1. Toute personne seule, aussi bien qu'en collectivité, a droit à la propriété.
2. Nul ne peut être arbitrairement privé de sa propriété. »

Malheureusement, depuis plusieurs années, certain.es propriétaires — je dis bien certain.es, pas tous.tes ! — utilisent toutes sortes de subterfuges pour évincer les locataires. Cette situation ira en se dégradant si aucun des groupes de défense des droits des locataires n'agit pour la contrer. D'où la pertinence et l'importance de ceux-ci. Par leur travail de sensibilisation et d'éducation, ces groupes œuvrent en faisant un contrepoids face aux méthodes utilisées par les propriétaires.

Est-ce que ces groupes seront reconnus à leur juste valeur ? Leur existence sera-t-elle davantage portée à l'attention de tous.tes dans le futur ?



Alycia Leclerc, stagiaire à l'ALV, lors de la manifestation pour le droit au logement du 7 octobre 2021.

Mémoires d'un grand carré de sable

Par Karine Bissonnette

Autrefois caché sous une station d'essence, je suis resté depuis sans construction. Il a fallu me décontaminer plusieurs fois pour me rendre propre.

Toutefois, je ne me suis jamais senti abandonné : oiseaux, écureuils, chats, chiens et humains caracolent et me traversent régulièrement. Qu'ils veuillent se nourrir ou prendre un raccourci, tous laissent avec leurs pattes ou de leurs pieds des traces éphémères dans mon sable ou dans ma neige.



L'été, une photographe est venue me transformer en plage le temps d'un après-midi : lunettes fumées, costumes de bain, serviettes et crème solaire. Des artistes sont même venus faire des performances attirant un nouveau public sur ma personne. De vieux messieurs ont installé une table et des chaises de fortune à l'abri d'un arbre pour discuter comme dans les films italiens. Dans mon sable tout neuf, de petits arbres et des fleurs sauvages poussent sans restriction, me transformant en un parc non officiel qui ravit les familles du coin. Par mon absence de bâtiment, je procure à mes voisins le soleil de midi et un après-midi de lumière.

De plus, comme je me trouve sur un coin de rue achalandé et que je suis bien placé entre une ruelle verte que tous aiment arpenter et un arrêt d'autobus grandement utilisé, c'est avec joie ou soulagement que les humains me traversent dans tous les sens pour rejoindre plus rapidement leur destination ou pour promener leurs chiens.



Cependant, tout va changer. En effet, des promoteurs m'ont acheté et prévoient, dans ce quartier familial qui manque cruellement de logements sociaux, de construire des condos. Oui. Encore des condos. Il faut dire que, situé sur les coins opposés d'un métro et d'une église italienne très prisée, à la croisée de Papineau et de Jean-Talon, deux grandes artères, je suis bon vendeur ! Zoné à la fois commercial et immobilier, j'offre tant de possibilités. Déplacements faciles, marchand.es et boutiques à portée, bon voisinage... Je n'ai que des qualités !



Mais des questions demeurent... Le nouveau bâtiment dépassera-t-il les deux étages avec semi-sous-sol en vigueur dans le quartier ? Mes voisin.es vont-ils perdre leur soleil ? Les nouveaux.elles occupant.es adhéreront-ils.elles à notre ruelle verte, contrairement au restaurant près de moi ? Moi, qui suis jardin, vais-je me retrouver couvert de béton et d'asphalte ? Le premier décembre, une pelleteuse a commencé à creuser... Que serai-je demain ?

Ce n'est qu'un « au revoir » !

Par les membres du comité bulletin

Les membres de l'ALV tiennent à souligner le départ de Dominique Martel, Anne-Marie Boutin-Lagacé et Charles Castonguay, ainsi que la stagiaire Alycia Leclerc, qui ont été d'une aide précieuse et d'un grand soutien pour les membres de notre association et toute autre personne sollicitant leurs conseils et leur appui. Nous nous rappelons vos conseils, vos sourires et les manifestations que vous avez faites avec nous.

Nous vous remercions du fond du cœur pour vos voix, vos cœurs et vos accomplissements au cours de vos mandats parmi nous. Nous vous souhaitons la meilleure des chances pour la suite et le bonheur dans vos futurs emplois.

Bref, nous vous disons surtout au revoir, dans l'espoir que nos routes se croisent à nouveau dans un futur proche. Nous ne vous oublierons jamais.

Les membres du comité bulletin

Le bulletin d'information de l'ALV est publié 3 à 4 fois l'an par l'Association des locataires de Villeray, organisme sans but lucratif voué à la défense des droits des locataires et du droit au logement.

L'ALV est membre du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), du Regroupement des comités de logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ), de la Corporation de développement communautaire Solidarités Villeray (CDC-Solidarités Villeray) et de la Table régionale des groupes volontaires d'éducation populaire de Montréal (TROVEP).

Comité de rédaction et de relecture de ce numéro : Suzanne Archambault, Karine Bissonnette, Pierrette Camiré, Alycia Leclerc, Karim Moutarif et Pierre Provençal

Toute reproduction est appréciée surtout si on en mentionne la source. Les membres de l'ALV sont bienvenus pour participer aux différentes tâches entourant la production du bulletin de l'Association.

Association des locataires de Villeray
660, rue Villeray, local R-110
Montréal (Québec)
H2R 1J1
Tél. : 514 270-6703
alv@cooptel.qc.ca
www.locatairesdevilleray.com